

## Promotion et protection de la santé

5.5

### Mode de vie et promotion de la santé

5.5.1

La promotion de modes de vie qui permettront d'améliorer la santé des individus et la mise en place de services d'hygiène communautaires facilement accessibles à tous les Canadiens comptent parmi les grandes entreprises du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. La promotion de la santé porte notamment sur l'usage non médical des drogues, entre autres du tabac et de l'alcool, l'éducation en matière de nutrition, la planification familiale et les conceptions générales relativement aux modes de vie ayant un rapport avec la santé.

Les autorités fédérales et provinciales collaborent à un programme d'information sur l'alcool, qui utilise la télévision, la radio, la publicité à l'extérieur et dans les autobus. Des organismes des deux paliers d'administration ont uni leurs efforts pour étudier les problèmes de l'alcool et mettre au point des normes de publicité à cet égard.

Un programme à long terme de mise au point d'informations sur l'usage du tabac et la santé est exécuté en collaboration avec le Conseil canadien sur le tabagisme et la santé. Des informations ont notamment été produites à l'intention des parents qui attendent un enfant.

Il existe de nombreuses autres situations de collaboration entre des organismes publics et des organismes non publics concernant la promotion de la santé. Par exemple, une documentation intitulée *Women and addictions: alcohol and minor tranquilizers*, mise au point grâce à une subvention de la caisse de financement des études sur l'alcool, le tabac et la drogue, a été produite par un groupe de l'Ontario qui a étudié les femmes, l'alcool et la drogue.

Outre la production de documents visant la promotion de la santé, des efforts ont été faits pour rejoindre la population à tous les niveaux. Grâce à des séances d'étude, les travailleurs dans le domaine des toxicomanies ont pu améliorer leurs connaissances et aptitudes de base. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a mis au point un système de formation de base pour les services relatifs à l'alcool et à la drogue.

Un certain nombre d'émissions de télévision et d'annonces publiques sur la nutrition, la santé et le conditionnement physique ont été réalisées et diffusées. Parmi les publications à très grande diffusion du gouvernement sur la nutrition on peut mentionner *Le guide alimentaire canadien* ainsi que des dépliants *Valeurs nutritives de quelques aliments usuels* et *La nutrition à bon prix*.

Pour ce qui concerne l'avenir, la promotion de la santé envisage notamment d'élaborer des programmes sur les soins personnels à prendre et sur le stress.

### Protection de la santé

5.5.2

Les services de protection de la santé du ministère fédéral de la Santé et du Bien-être portent sur les aliments, les drogues, l'hygiène du milieu et la lutte contre la maladie.

**Aliments.** Des normes de sûreté et de pureté sont établies d'après les résultats de recherches faites en laboratoire, et elles sont maintenues grâce à l'inspection régulière et généralisée des fabriques alimentaires. L'évolution de la technologie alimentaire exige la mise au point de méthodes d'analyse en laboratoire pour assurer la sûreté des nouveaux types d'ingrédients et matériaux d'emballage. Le Règlement sur les aliments et drogues indique les additifs chimiques qui peuvent être employés dans les aliments, les quantités admissibles et la raison à l'appui. Lorsqu'il s'agit de nouveaux additifs, ils sont étudiés minutieusement avant de figurer dans la liste des produits autorisés. On attache une importance particulière aux examens prouvant que les résidus de pesticides contenus dans les aliments ne constituent pas un danger pour la santé. L'effet des nouvelles techniques d'emballage et de conditionnement sur les bactéries associées à la détérioration des aliments est également étudié de près. En outre, un système national de déclaration des maladies causées par les aliments a été créé.

**Médicaments.** L'activité dans ce domaine découle du principe selon lequel les Canadiens doivent avoir accès à des médicaments sûrs et efficaces. On s'occupe